

**Appel à candidatures 2026****Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique**

La SAIF a créé en 2023 la Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique avec le soutien de Visa pour l'image – Perpignan. Cette bourse rend hommage au photojournaliste indépendant Benoît Schaeffer, disparu en 2020. Les précédents lauréats de cette bourse sont Alfred Yaghobzadeh (lauréat 2023) pour sa monographie *Alfred's journey* publié par Four Eyes éditions ; José Nicolas (lauréat 2024) pour son ouvrage *On est ce que l'on regarde* publié par REVELATOER ; Samuel Bollendorf (lauréat 2025) pour son projet *Après moi le déluge* à paraître aux éditions Textuel.

La Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique vise à **donner une juste reconnaissance à la carrière d'un·e photographe professionnel·le de presse et/ou documentaire, à travers la publication de sa première monographie**. Le ou la photographe devra présenter un projet de publication en collaboration avec un éditeur ou une editrice.

Une bourse d'un montant de 10 000 € sera versée au lauréat ou à la lauréate pour l'accompagner dans son projet d'édition. Le jury sera constitué de professionnels de l'image et de la photographie, issus du milieu de l'édition, des médias et de la création artistique. Les résultats seront annoncés pendant la semaine professionnelle du festival Visa pour l'image - Perpignan en septembre 2026. Le projet pourra bénéficier d'une mise en avant au festival Visa pour l'image – Perpignan l'année suivante.

**ÉDITION 2026**

**Appel à candidatures : jusqu'au 6 mai 2026**

[Remplir le formulaire d'inscription en ligne](#) – [Télécharger le règlement](#)

**Conditions d'éligibilité**

- Etre auteur·e français·e ou étranger·ère résident·e en France.
- Etre auteur·e photographe de presse et/ou documentaire professionnel·le.
- Présenter un projet de publication en association avec un·e éditeur·rice.
- Présenter un projet de première monographie. Par monographie, on entend : soit l'œuvre d'une vie avec plusieurs sujets traités ; soit un travail au long cours sur un seul sujet. Le ou la photographe ne devra pas déjà avoir publié d'ouvrage sur toute son œuvre ou sur le sujet au long cours. Dans le cas où un projet d'ouvrage sur un travail au long cours serait présenté, le ou la photographe devra avoir au moins cinq années de carrière (sans condition d'âge minimum).
- Les images ne doivent pas être réalisées avec l'aide de l'IA générative.

**Dotations**

- Bourse de 10 000 € versée à l'auteur·ice comme aide à l'édition de son projet de publication en association avec une maison d'édition.

**Calendrier**

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **6 mai 2026**
- Jury : **Juin 2026**
- Annonce du ou de la lauréate à Visa pour l'image – Perpignan : **Septembre 2026**

**Candidature**

Pour valider votre candidature (au plus tard le **6 mai 2026**) :

- ➔ Remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#)
- ➔ Envoyer votre dossier de candidature par courriel à [prix-bourses@saif.fr](mailto:prix-bourses@saif.fr)

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :****1. PARTIE ARTISTIQUE****a) Un dossier au format PDF composé de :**

- **Une note d'intention représentative du projet et de vos intentions :** présentation du travail éditorial, conception graphique de l'ouvrage, format et nombre de pages, projet de maquette, etc. Cette note vise à servir de synthèse de votre projet afin d'en offrir une meilleure compréhension.
- **Une lettre de l'éditeur·rice** manifestant son engagement dans le projet.
- **Un budget du projet d'édition** avec recettes et dépenses, et éventuellement les devis de papier et de fabrication des prestataires, etc.
- **Un calendrier prévisionnel** du projet.
- **Une présentation de l'auteur·ice** sous la forme d'une courte biographie (avec liens éventuels site internet / réseaux sociaux).
- **Un court portfolio représentatif du travail de l'auteur·ice** composé de photographies légendées.

**2. PARTIE ADMINISTRATIVE**

Un justificatif de votre qualité de photographe professionnelle : attestation URSSAF ou carte de presse ou parutions, cartons d'invitation d'exposition, etc.  
Cette partie ne sera pas présentée au jury.

**ENVOI DU DOSSIER :**

Dossier à envoyer **par courriel** au plus tard le 6 mai 2026 à l'adresse :

[prix-bourses@saif.fr](mailto:prix-bourses@saif.fr)

- **Indiquer en objet du mail :** *NOM Prénom – Bourse SAIF / Benoît Schaeffer 2026*
- Transmettre le dossier **en pièce-jointe du mail en format .zip OU via un lien de téléchargement cliquable dans le corps du mail** (En utilisant au choix : Dropbox, Smash, SwissTransfer, WeTransfer, etc.)

En cas de non-respect de la forme et des conditions d'envoi, votre dossier ne pourrait pas être pris en compte.

**Processus de sélection**

Le lauréat / la lauréate sera sélectionné·e en juin 2026 par un jury composé de professionnel·les de l'image et de la photographie, issu·es du milieu du photojournalisme, de l'édition, des médias, etc. Lors des délibérations du jury, une attention particulière est accordée à : la présentation générale du dossier, le respect des conditions d'éligibilité et la concordance avec l'essence de la bourse qui est de récompenser la carrière d'un·e photojournaliste, la présentation d'un cadre éditorial clair permettant de comprendre la démarche et les intentions pour le projet de livre, l'engagement de la maison d'édition dans le projet, etc.

La SAIF informe ensuite l'ensemble des candidat·es des résultats des délibérations. L'annonce au public sera faite en septembre durant Visa pour l'image – Perpignan.